



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

**Arrêté BCERSC n° 26000020
du 29 AVR. 2026**

**complétant l'arrêté BCERSC n° 25000107 du 09 décembre 2025 portant composition
du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade
d'adjoint administratif principal de 2^e classe du corps des adjoints administratifs
de la préfecture de Police, organisés au titre de l'année 2026**

Le Préfet de Police,

Vu l'arrêté préfectoral n°25000107 du 09 décembre 2025 portant composition du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe du corps des adjoints administratifs de la préfecture de Police, organisés au titre de l'année 2026 ;

A R R Ê T E

Article 1

L'article 1 de l'arrêté préfectoral BCERSC n° 25000107 susvisé est complété comme suit :

Est nommé en qualité de membre du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe du corps des adjoints administratifs de la préfecture de Police, organisés au titre de l'année 2026 :

Madame Céline GRESSER

Attachée principale d'administration de l'État,
Cheffe du bureau des contractuels, service du
recrutement, sous-direction des personnels,
direction des ressources humaines de la préfecture
de Police ;

Monsieur Loïc DIRAISON

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle,
Chef de section des rémunérations des personnels
des administrations parisiennes, bureau des
rémunérations et des pensions, service de gestion
des personnels administratifs techniques
scientifiques et spécialisés, sous-direction des
personnels, direction des ressources humaines de
la préfecture de Police ;

Article 2

La préfète, secrétaire générale pour l'administration, et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet et intranet de la préfecture de Police et affiché sur le lieu de l'épreuve d'admission.

Pour le Préfet de Police et par délégation,

Olivier GIROD

Sous-directeur des personnels